



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES  
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND  
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA  
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La FSFM testera les candidats à la Sélection nationale des étalons pour la maladie héréditaire HIP dès 2026.**

La Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) poursuit son engagement pour la santé et la pérennité de la race du cheval des Franches-Montagnes. Dès l'édition 2026 de la Sélection nationale des étalons, elle a décidé d'introduire le test génétique de la maladie héréditaire « pancréatite induite par l'hypertriglycéridémie (HIP) » pour tous les candidats-étalons, en complément des tests déjà effectués pour la PSSM (myopathie de stockage de polysaccharides) de type 1 et la CLF (fibrose hépatique de Caroli). Cette décision fait suite aux recommandations de l'Institut de génétique de l'Université de Berne, qui préconise de tester le plus grand nombre possible de chevaux reproducteurs afin de lutter efficacement contre la propagation de cette maladie génétique rare mais grave dans la race. Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans la continuité des mesures déjà en vigueur pour la PSSM et la CLF et répond aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur l'élevage (OE, art. 7 al. 4), qui impose de signaler dans le herd-book les porteurs de tares héréditaires connues.

Tous les candidats-étalons seront testés, mais aucun ne sera écarté sur la base du résultat. En effet, la HIP est une affection monogénique autosomique récessive, ce qui signifie qu'un poulain ne peut être atteint que si les deux parents sont porteurs du gène. Les chevaux porteurs sont eux-mêmes en parfaite santé et peuvent continuer à être utilisés pour l'élevage. Il est toutefois fortement recommandé de tester toutes les juments et tous les étalons reproducteurs, afin d'éviter des accouplements entre deux porteurs, dont la descendance aurait 25% de risque d'être condamnée à une issue fatale. Grâce à cette mesure, tous les futurs étalons reproducteurs FM seront connus comme porteurs ou non du gène HIP et les éleveuses et éleveurs disposeront alors d'une information transparente leur permettant de choisir en toute connaissance de cause leurs accouplements.

La même approche sera désormais appliquée à la CLF (fibrose hépatique de Caroli), elle aussi maladie récessive testée depuis 2012 dans la race franchises-montagnes. Le comité de la FSFM a pris acte des nouvelles recommandations scientifiques des chercheurs de l'Université de Berne qui estiment que l'exclusion systématique des porteurs du gène, pratiquée jusqu'ici, n'est plus nécessaire. Il avait été décidé à l'époque – sur recommandation des chercheurs de l'Université de Berne – d'exclure du programme d'élevage les candidats porteurs du gène défectueux CLF. Aujourd'hui, près de quatorze ans plus tard, les scientifiques recommandent de ne plus exclure les porteurs de gènes des maladies récessives, qu'il s'agisse de la CLF ou de la HIP, mais plutôt d'encourager une gestion raisonnée et scientifiquement fondée des accouplements. Cela va dans le sens d'une meilleure conservation de la diversité génétique dans la race. En conséquence, la FSFM continuera à tester la CLF, mais renoncera dorénavant à éliminer systématiquement les chevaux porteurs.

Les indications quant aux porteurs du gène HIP ou CLF seront mentionnées dans le catalogue des étalons. Si un éleveur souhaite saillir sa jument avec un étalon porteur du gène HIP ou CLF, il lui suffira de faire tester sa jument pour éviter les accouplements à risque. Par cette décision, la FSFM poursuit une politique d'élevage transparente, moderne et responsable et fondée sur les données scientifiques les plus récentes, au service de la santé et de la durabilité de la race franchises-montagnes.

Concernant la PSSM, rien ne change puisqu'il s'agit d'une maladie héréditaire d'un autre type, transmise par un seul parent : les porteurs du gène PSSM restent exclus de la Sélection nationale des étalons, conformément aux règles actuelles.

De plus, afin d'offrir la possibilité aux éleveuses et éleveurs ainsi qu'aux propriétaires de juments reproductrices ou tous autres chevaux FM d'effectuer le test, la FSFM avait proposé une commande groupée au printemps dernier. Comme annoncé, elle réitère aujourd'hui cette offre et ouvre à nouveau les inscriptions pour une commande groupée afin de profiter du test à un prix préférentiel de CHF 40.- (au lieu de CHF 80.-) hors TVA. La FSFM gérera elle-même les commandes et s'occupera de fournir les résultats. Pour ce faire, il est essentiel d'utiliser le formulaire directement fourni par la FSFM. Nous invitons toutes les personnes intéressées à prendre contact avec la FSFM par mail à [info@fm-ch.ch](mailto:info@fm-ch.ch) ou par téléphone au 026 676 63 43 dès maintenant et **jusqu'au 14 novembre 2025 au plus tard**, date à laquelle nous enverrons la commande groupée à l'Institut de génétique de l'Université de Berne. Il faut compter environ deux semaines pour obtenir les résultats des tests. Une commande groupée sera désormais proposée par la FSFM chaque année durant l'automne.

Avenches, le 17 octobre 2025

### **FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES (FSFM)**

#### Personnes de contact :

- Andreas Aebi, président FSFM, tél. 079 814 25 73, e-mail : [andreas.aebi@gmx.ch](mailto:andreas.aebi@gmx.ch)
- Pauline Queloz, gérante FSFM, tél. 026 676 63 42, e-mail : [p.queloz@fm-ch.ch](mailto:p.queloz@fm-ch.ch)